
CONSIGNES DE SÉCURITÉ PLAN D'ÉVACUATION DE LA SALLE PONANT

- Classement sécurité X-L 1^{ère} catégorie

Consignes de sécurité

- Avant la manifestation, repérer l'emplacement des extincteurs, prendre connaissance des instructions d'utilisation indiquées sur ceux-ci.
- Repérer l'emplacement de l'affichage des consignes de sécurité incendie et en prendre connaissance.
- Repérer les issues de secours, elles ont un éclairage de veille et un éclairage automatique en cas de coupure de courant.
- Ne rien entreposer devant ces issues de secours ; respecter dans tous les cas de figure un passage de 1,50 m minimum dans les circulations menant à ces issues de secours.
- En cas de disjonction électrique, débrancher tous les appareils mis occasionnellement pour cette manifestation et **contacter l'astreinte** au numéro suivant : **02 98 48 40 09**.
- Il est interdit d'utiliser des feux gaz et des barbecues.
- **Avant de quitter les lieux, s'assurer de l'extinction de toutes les lumières, s'assurer de la fermeture de toutes les portes donnant sur l'extérieur, non pas de l'intérieur, mais de l'extérieur, une fois sorti.**
- Retour du badge en Mairie au plus tard 48 heures après l'événement aux horaires d'ouverture de l'accueil.
- Pas d'entrepôt de boissons, surtout alcoolisées, avant ou après la manifestation.

L'organisateur
Date :
Signature :

